

Alliance suisse des Samaritains

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 8

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«alte Garde» weiterhin treu mit frischem Mut auf ihrem Posten stehen werde.

Wir möchten auch an dieser Stelle die den Gästen anlässlich des Bankettes dargebotenen Ueberraschungen der Firmen Chocolat Klaus, Le Locle, Chocolat Suchard, Les Serrières, Confiserie Noz & Cie., Les Brenets, Imprimerie Delachaux & Niestlé S. A., Neuchâtel, Manufacture Neuchâteloise de Cigarettes, Imprimerie Paul Attinger S. A., Neuchâtel, herzlich verdanken.

Wer nicht sofort wieder abreiste, benützte die Gelegenheit, um die Schönheiten der lieblichen Gegend noch einmal zu geniessen, und um auch die verschiedenen «spécialités» des Neuenburgerländchens zu kosten.

Allen Teilnehmern werden die schönen in und um Neuenburg verlebten Stunden unvergesslich sein. Liebe Neuenburger Samariterfreunde, habt nochmals besten Dank für alles!

Alliance suisse des Samaritains.

Dans le n° 7 de la revue «La Croix-Rouge» nous avons publié le texte allemand du discours commémoratif en l'honneur de M. Arnold Rauber, secrétaire général, tenu par M. J. Scheidegger, président central de l'A. S. S. à l'Assemblée des délégués le 12 juin 1932 à Neuchâtel. Sachant que nos amis samaritains de la Suisse romande s'y intéressent particulièrement, nous leur donnons ci-après la traduction:

«Chers amis Samaritains,

L'A. S. S. a été très durement éprouvée par la mort de notre regretté et estimé secrétaire général, M. Arnold Rauber.

Pendant 20 ans, il a été un pionnier de la vraie charité et a rendu des services extrêmement précieux à l'œuvre du secourisme suisse.

En 1912, à l'Assemblée des délégués à Neuchâtel, Olten avait été désigné comme Vorort et Arnold Rauber nommé président central. A l'Assemblée des délégués à Zurich en 1921, une proposition demandant la création d'un secrétariat permanent avait été présentée. Cette proposition fut chaudement ap-

puyée et Arnold Rauber fut nommé secrétaire général à l'unanimité des délégués présents. Il entra en fonctions le 1^{er} mai 1921 et les conserva jusqu'à ce jour. Depuis lors, l'activité philanthropique fit partie intégrante de la vie d'Arnold Rauber. Il avait une rare compréhension des besoins causés par la misère et les soucis des hommes et cherchait à y remédier de tout son cœur aimant et charitable. Ce travail opiniâtre fut couronné de succès de plus en plus grands. Sous son impulsion, l'A. S. S. devint un arbre puissant, dont les branches s'étendirent peu à peu sur tout le pays.

En 1911 l'Alliance comptait 240 sections avec environ 9000 membres actifs. Aujourd'hui il y a 549 sections avec près de 22'000 membres actifs et 42'000 membres passifs. La fortune se monte à frs. 750'000.— répartis essentiellement dans les fondations:

- a) Travail;
- b) Henri Dunant;
- c) Caisse de secours et assurance accident.

Ces institutions sont presque exclusivement l'œuvre de notre regretté secrétaire général Arnold Rauber. C'est avec une activité inlassable et une persévérance à toute épreuve qu'il poursuivait les buts qu'il s'était fixés et il ne s'accordait aucun repos jusqu'à ce que le succès en fût assuré.

L'A. S. S. perd en Arnold Rauber non seulement un cher et dévoué ami, mais un collaborateur très estimé et particulièrement qualifié, dont les conseils étaient écoutés et mis en pratique. Nous n'oublierons jamais sa manière d'être modeste et pleine de tact et sa figure se présentera toujours à nous avec son bon sourire compréhensif et bienveillant. C'est avec une profonde reconnaissance que nous penserons au travail bienfaisant de notre cher disparu.

Nous remercions notre ami Arnold Rauber d'avoir mis au service de l'humanité sa riche expérience et son grand savoir. Son activité, qui nous servira d'exemple, nous a montré comment on surmonte les difficultés, toutes les difficultés, quand de tout cœur on sent les besoins de son prochain. Sa fidélité et son amour pour la cause samaritaine lui ont été en bénédiction. Il était vraiment, dans toute l'acception du mot, un bon samaritain.

Faut-il donc s'étonner si la nouvelle de la mort d'Arnold Rauber a causé une douloureuse consternation dans tout le pays, partout où il y a des samaritains et chez les nombreux amis de notre œuvre d'utilité publique? Très émus,

nous déplorons le départ d'un de nos meilleurs soutiens, dont la perte se fera sentir encore longtemps.

Il nous a été extrêmement pénible, lors de la crémation à Olten, de nous séparer de cet ami dévoué. Ses restes mortels étaient ensevelis sous des monceaux de fleurs, touchant témoignage de sincère gratitude pour son esprit de sacrifice et de charité.

Et maintenant, tous les samaritains de l'Alliance Suisse veulent prendre congé de leur maître, leur conseiller et cher ami. C'est si difficile et nous touche tous si profondément; mais les voies de la Providence ne peuvent pas être changées par les hommes.

Nous avons dû nous séparer de toi, cher Arnold Rauber. Tes restes mortels ont été livrés aux flammes dévorantes. Mais, en esprit, tu restes au milieu de nous, et ton travail de samaritain, couronné de succès au profit de l'humanité, demeurera et produira beaucoup, beaucoup de bons fruits!

Si nous pleurons surtout aujourd'hui la perte que nous venons de subir et tous les espoirs que nous avons encore fondés sur ce fidèle ami, nous devons aussi être reconnaissants pour tout ce qu'il a été pour le secourisme et pour tout le bien qu'il a pu faire au près et au loin, pour l'héritage spirituel qu'il nous laisse et que nous tenons à maintenir intact.

Mais nous, samaritains, nous penserons à lui, à son œuvre et à son amitié, avec émotion et reconnaissance.»

«Ave anima candida.»

A propos d'un exercice.

Un moniteur de la section de Montreux avait organisé un exercice de sauvetage au bord du lac avec le concours de

l'équipe de Sauvetage de Clarens — la police était avertie, les dispositions nécessaires étaient prises — mais ce moni-